



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 29 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-neuf octobre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont rassemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence de M. CLOCHARD, Maire.

<u>Présents :</u>	Mmes AUZANNET, BERNARD C, ALBÉRIC, BERNARD V, BRIAND, BROUSSARD, DRILLAUD GAUVIN, FESTINO, GERODOLLE Mrs CLOCHARD, BILLEROT, BORDAGE, AUGER, CAILLET, PARTHENAY, SAINTON, SAUVAGE
<u>Absents, excusés :</u>	Mrs BRETEAU et MEUNIER,
<u>Pouvoirs donnés :</u>	Mr MEUNIER à Mr BORDAGE
<u>Secrétaire de Séance :</u>	Mme AUZANNET

Date de convocation et d'affichage : 23/10/2015

### 1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 02 OCTOBRE 2015.

Le procès-verbal de la séance du 02 octobre sera vu lors de la prochaine réunion.

Mr AUGER s'excuse de son retard ; avec son emploi du temps chargé, il n'a pas eu le temps de signer le compte-rendu du 02 octobre 2015. Il devait passer à la mairie le 26 octobre mais l'absence de la secrétaire l'en a empêché.

Mr BILLEROT fait remarquer que c'est la première fois depuis tous ses mandats que cet état de fait se produit.

### 2 - LOCATION DU STADE COMMUNAL

Le Maire donne lecture du courrier (accompagné d'un projet de convention) qu'il a adressé à Mr AUZURET, Maire de la commune de Sainte Eanne, le 15 octobre dernier.

Le principe d'une location pour mise à disposition des installations sportives à 11 € par utilisation est validé par le Conseil Municipal .

La décision du Conseil Municipal de Sainte Eanne est attendue.

### 3 - DÉFENSE INCENDIE MOULIN NEUF : Travaux préparatoires et prix d'achat

Pour l'implantation de la bouillote, il serait souhaitable d'acheter la totalité du terrain (1350 m2).

Mr BILLEROT précise qu'il serait bien de négocier l'achat du terrain au même prix que le terrain acquis à Pallu (parc Gaston Fournier) précédemment. Il contacte le propriétaire.

Décision à surseoir

#### **4- DÉCISION MODIFICATIVE N° 5/2015 BUDGET COMMUNE**

*Délibération adressée en préfecture*

Le Maire expose au Conseil Municipal que des créations de crédits doivent être prévus sur le budget commune en fonctionnement et en investissement afin de réajuster les montants prévus aux différents articles. Il propose les écritures suivantes :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSE</b>			<b>RECETTE</b>		
Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant
<b>21571</b>	<b>Matériel et outillage voirie</b>	<b>6600,00</b>	<b>021</b>	<b>Virement section de fonctionnement</b>	<b>6600,00</b>

<b>SECTION DE FONTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSE</b>			<b>RECETTE</b>		
Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant
<b>023</b>	<b>Virement section investissements</b>	<b>6600,00</b>	<b>775</b>	<b>Produit cession immob</b>	<b>6600,00</b>

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré

- VOTE les virements de crédits tel que proposés
- 

Achat tondeuse pour 16 600 € en investissement et reprise de l'ancienne pour 6600 €. La différence est nécessaire pour l'achat d'un aspirateur à feuilles 5412 € TTC

Mme ALBÉRIC fait remarquer que ce n'est pas la commission qui prend la décision mais le Conseil Municipal et dit ne pas avoir été informée.

A l'avenir, il serait bien que tout le Conseil Municipal soit avisé par mail

#### **5- DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION CAP 79 Maîtrise d'œuvre RD 737**

*Délibération adressée en préfecture*

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé lors de précédentes réunions de poursuivre le programme d'aménagement devant le groupe scolaire par la mise en sécurité de la RD 737.

Il rappelle que le Cabinet Parcours de MELLE a été retenu lors de la réunion du 02 juillet 2015 pour la maîtrise d'œuvre du projet.

Le coût prévisionnel de ces études, estimé à 12 000 € HT (soit 14 400 € TTC), pourrait être assuré par une part d'autofinancement qui viendrait compléter la subvention souhaitée (Aide à la Décision CAP 79). Le plan de financement proposé est donc le suivant :

- Subvention CAP 79 « Aide à la Décision » (30%) 3 600,00
- Autofinancement 10 800,00

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, considérant la nécessité de réaliser ces travaux :

- ❖ **SOLLICITE** pour cette étude l'attribution d'une subvention CAP 79 « Aide à la Décision » auprès du Conseil Départemental
- ❖ **APPROUVE** le plan de financement tel que proposé ci-dessus
- ❖ **CONVIENT** de créer les ressources correspondant à la part des dépenses qui resteront à financer après l'attribution de la subvention

## 6- COMPTE RENDU DE GESTION

### Travaux des employés.

- Crépissage d'une partie des murs intérieurs de l'église
- Curage, débermage à l'Emerière, au Grippault, à Couché
- Peinture du monument aux morts
- Broyage, tonte
- Mise en place de grilles sur les marches du sentier piétonnier du lavoir Rue des Sources vers La Croisanière
- Peinture des volets à l'ancienne mairie (préparation)
- Taille des arbres avec la nacelle en location et broyage des branches
- Préparation du support pour l'installation d'une « bouillotte » Rue de Charnay
- Aménagement d'un escalier du piétonnier Rue des Sources vers la Cité des Platins
- Ramassage des feuilles

Arceaux à prévoir Rue des Sources

## 7- QUESTIONS DIVERSES

➤ Pour décision :

- **Mise en sécurité de la RD737** : Deux scénarios avec feux tricolores et estimation des coûts. Une nouvelle étude sera demandée au cabinet Parcours avec la possibilité d'un seul plateau ralentisseur. Une présentation est souhaitée en réunion de Conseil Municipal.
- **Installation de stockage des déchets inertes à Fayes** : Deux solutions sont proposées par un cabinet d'environnement (réunion du 08 octobre 2015 avec le Maire et Mr CAILLET J.). Le projet numéro 1 consistant à demander la prolongation de la fermeture du site avant remise en état paysager est retenu. Un courrier sera adressé à la Préfecture et à la DDT. Cette procédure est moins couteuse qu'une demande de régularisation avec dossier d'enregistrement d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.  
Il sera également nécessaire de dénoncer la convention avec le Syndicat d'eau.

➤ Pour information :

- **Construction de la salle à usage de gymnastique et d'accueil périscolaire :**  
Avancement des travaux : pose du revêtement au sol effectuée. Travaux de peinture en cours
- **MTL :** Travaux du bureau de vote n°2 en partie réalisés
- **Desserte TGV St Maixent l'Ecole :** Nouvelle mobilisation le samedi 14 novembre à 11h30
- **Le groupe scolaire :** Dégradation des drapeaux tricolore et européen sur le fronton.  
Conseil d'école.  
Participation de 2 étudiants du CFMI (Centre de Formation de musicien Intervenant)
- **Agenda d'accessibilité à l'ancienne mairie :** Avis favorable de la Préfecture /  
Direction Départementale du Territoires prorogée de 36 mois jusqu'au 27.09.2018.
- **Changement de logiciels informatiques au service administratif :** Proposition du fournisseur actuel en application des nouvelles dispositions règlementaires de la Trésorerie Publique. Cette opération est en attente d'informations complémentaires par la secrétaire de mairie lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- **Médaille de la famille française :** Choix d'une administrée méritante reporté
- **Le sentier piétonnier du quartier des Platins à la rue des Sources :** Opération réalisée
- **Cérémonie du 11 Novembre :** Piquet d'honneur de l'ENSOA. Participation des associations d'Anciens Combattants, du clairon et des enfants du groupe scolaire.  
Organisation de la cérémonie
- **Le Téléthon :** Organisation arrêtée
- **Chantons Noël le vendredi 18 décembre à 20h30 :** Organisation habituelle.
- **Dolmen :** Réponse formalisée sur l'intérêt du site par le Conservateur du Service Régional de l'Archéologie (chambre funéraire de 5 000 ans). Possibilité de mise en valeur du site.  
Une étude de révision d'impacte par l'Architecte des Bâtiments de France sera effectuée
- **Proposition de vente d'un terrain par un particulier :** Sur les coteaux de Nanteuil rue de la Plaine (emplacement d'un futur chemin piétonnier au PLU). Un courrier au second propriétaire impacté par le projet est sans réponse à ce jour.
- **Parc des Sapins :** La rénovation en peinture du logo et du blason est souhaitée par Monsieur le Maire.
- **Cimetière nouveau :** Fermeture pour la Toussaints

- **Ancien cimetière** : Mise en sécurité gracieuse avec la participation de l'AIMS (Association Intermédiaire du St Maixentais)
- **Planning élections régionales** : Concertation sur les plages horaires
- **Boite aux lettres de La Poste sur la RD737** : Changement de boite aux lettres (ouverture plus large) pour un positionnement sur le nouveau parking à proximité des abris bus
- **Pour mémoire, travaux à réaliser en régie**
- **Etude de la liste**
- **Avenue de la Renaissance** : matérialisation de places de stationnement
- **Eglise** : décrépiage partie haute des murs pour mise en valeur des pierres
- **Mairie** : **store de la porte d'entrée à réparer ou à commander, poutres à repeindre**
- **Cantine** : **tuyaux de chauffage à peindre, dénomination de local à modifier (Lavabos par Toilettes ou WC), boîtier néon non-conforme dans la réserve**, quai de déchargement des fournisseurs, construction local vestiaire avec point d'eau machine à laver
- **MTL** : plateforme poids lourd et réfection partielle du béton désactivé face à l'accès bar, **banc à poncer et à repeindre**
- **Abords de l'église** : aménagement extérieur (arrachage arbre, écroulement des murs et construction d'un mur de séparation, terrassement, espace en contrebas du site, déplacement du baptistère...)
- **Local associatif place de l'Eglise** : aménagement à effectuer à l'entreprise, et en régie en période de pluie
- **Bâtiment associatif au stade** : prévoir un entourage grillagé
- **Rue de la Cueilie** : **aménagement pour limitation de vitesse à 30km/h, doublment du panneau 30 km/h**
- **Ancien cimetière** : **mise en sécurité par évacuation des matériaux menaçant ruine**
- **Parking groupe scolaire** : **positionnement d'un range vélos**
- **Terrain jouxtant le sentier piétonnier de la Croisannière au lavoir de la rue des Sources** : **branchage et pierres à enlever**
- **Parc des Sapins** : rénovation en peinture du logo et du blason

La secrétaire de séance,  
Suzette AUZANNET



Le Maire,  
Jean-Marie CLOCHARD



